

Questionnaire sur les pratiques de gestion des marais du Payré

La communauté de communes Vendée Grand Littoral (VGL) souhaite définir, avec l'appui du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), une **stratégie locale de gestion durable et intégrée des marais du Payré**.

Le territoire est riche d'un savoir historique lié aux activités dans les marais. Ce savoir, relatif notamment au fonctionnement et à la gestion des ouvrages hydrauliques (essailles ou écluses), est cependant détenu par une poignée d'hommes et doit être transmis pour pérenniser l'existence même de ce site.

L'objectif est la rédaction d'un **guide des bonnes pratiques de gestion des marais** pour capitaliser et sauvegarder les connaissances. C'est donc pour la réalisation de ce guide que le Cerema vous transmet ce questionnaire technique et opérationnel dans le but de recueillir vos méthodes de gestion de vos marais.

Ce questionnaire est disponible en version papier (format numérique .pdf à imprimer) ou sous la forme d'un questionnaire en ligne (accessible depuis le site internet de Vendée Grand Littoral (<https://www.vendeegrandlittoral.fr/>)).

Ce questionnaire est composé de sept parties relatives à :

- l'identification de la personne sondée ;
- le cadre général de la situation du propriétaire ou gestionnaire de marais ;
- la gestion hydraulique ;
- l'entretien des bras d'eau ;
- l'entretien des bossis ;
- l'entretien des écluses/essailles ;
- la vulnérabilité à l'inondation.

Il est constitué de différentes questions (fermées, ouvertes, choix unique ou multiples). Certaines d'entre elles permettent des réponses libres et détaillées. Le temps de remplissage du questionnaire est évalué à 10 à 20 minutes en fonction des informations que vous avez à transmettre.

La date limite de réponse est fixée au 14 octobre 2022.

Le questionnaire est à transmettre par courrier ou à déposer à l'adresse suivante :

Vendée Grand Littoral

à l'attention de Mme PERISSE Cécile, chargé de mission GEMAPI

35 impasse du Luthier – ZI du Pâtis 1

85440 Talmont-Saint-Hilaire

Pour toute information liée à ce questionnaire, vous pouvez contacter :

Cécile PERISSE, chargé de mission GEMAPI à Vendée Grand Littoral : cperisse@vendeegrandlittoral.fr,
02 51 20 72 07

ou

Cyril PAJOT, chargé d'études au Cerema : cyril.pajot@cerema.fr, 05 56 70 66 33

Nous vous remercions pour votre participation.

1. Identité

Afin que la communauté de communes puisse vous contacter en cas de travaux (type curage) à proximité de vos propriétés, nous vous demandons votre identité et vos coordonnées.

Nom / Prénom :

Merci de renseigner au minimum une adresse mail ou un numéro de téléphone :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse (facultatif)

N° et voie :

Complément d'adresse :

Code Postal et commune :

2. Cadre général

Êtes-vous propriétaire de marais ? oui non

Si oui, est-ce :

un bien familial

une acquisition pour une activité de loisir (ex : pêche)

une acquisition pour une activité économique (ex : pâturage)

autre :

Êtes-vous gestionnaire de marais ? oui non

Si non, le marais est-il tout de même géré ? oui non

Si oui, par qui ?

Faites-vous partie de l'Association de Défense des Marais du Payré, ou d'une autre association active sur le territoire des marais du Payré : oui non

Précisez la commune sur laquelle est situé le ou les marais :

Talmont-saint-Hilaire

Saint-Vincent-sur-Jard

Jard-sur-Mer

Précision sur l'emplacement du marais (proximité du chenal, lieu-dit du marais) :

Commentaires :

Précisez la composition de votre ou vos propriétés :

- bossis/digue bras d'eau écluses/essaille, précisez le nombre :

Quel est votre lieu de résidence :

- Talmont-saint-Hilaire Saint-Vincent-sur-Jard Jard-sur-Mer
 autre commune Vendéenne autre commune en France

Quelles activités pratiquez-vous dans votre marais (plusieurs choix possibles) :

- pêche : poisson, crustacé, etc.
 chasse
 loisirs : canoë, paddle, etc.
 activités économiques : agriculture, pisciculture, conchyliculture, etc.
 usage personnel/récréatif (culture des bossis, détente, etc.)
 aucune activité spécifique
 autre :

3. Gestion hydraulique

En tant que propriétaire, savez-vous que les marais doivent être gérés régulièrement ? oui non

Si oui, pourquoi ?

Commentaires :

Seriez-vous intéressés pour obtenir des informations sur la gestion des marais ? oui non

Si oui,

- par la mise à disposition d'un guide de bonnes pratiques pour la gestion d'un marais
- par des formations sur le terrain
- par des réunions entre gestionnaires
- par les conseils d'une association de propriétaires de marais
- autre :

En tant que gestionnaire, quelles actions menez-vous sur les niveaux d'eau dans les marais (gestion hydraulique : fréquence d'intervention, moyens...) ?

Commentaires :

En cas de tempête, quelles actions particulières menez-vous avant, pendant et après ?

Commentaires :

Pour la gestion des niveaux d'eau, quelles difficultés rencontrez-vous (en cas de tempête, en été, en hiver, en cas de forts coefficients de marée...) ?

Commentaires :

4. Entretien des bras d'eau

Quelles actions menez-vous concernant l'entretien des bras d'eau (curage, etc.) ?

Commentaires :

Pour l'entretien des bras d'eau, quelles difficultés rencontrez-vous ?

Commentaires :

L'eau du marais « tourne »-t-elle régulièrement (mauvaise odeur et changement de couleur, eutrophisation...) : oui non je ne sais pas

Si oui, avez-vous une explication ?

Commentaires :

Seriez-vous intéressé de participer à une campagne de recensement des phénomènes de dystrophie (marais qui tourne) dans votre marais ? oui non

5. Entretien des bossis

Quelles actions menez-vous pour l'entretien des bossis (fréquence, outillage, moyens) ?

Commentaires :

Pour l'entretien des bossis, possédez-vous du matériel adapté ?

Commentaires :

Pour l'entretien des bossis, quelles difficultés rencontrez-vous ?

Commentaires :

Comment réalisez-vous l'entretien des bossis pour ceux inaccessibles à pied ?

Commentaires :

6. Entretien des écluses / essailles

En tant que propriétaire et/ou gestionnaire, avez-vous connaissance de difficultés ou problématiques concernant les écluses ? (dégradation de la structure, dégradation des planches, mauvais dimensionnement, mauvaise gestion, etc.)

oui non

Commentaires :

Pensez-vous que la gestion hydraulique du marais par les écluses est efficace ? oui non

Commentaires :

Pensez-vous que la gestion des écluses devrait être modernisée, voire automatisée ? oui non

Commentaires :

Une même écluse peut-elle alimenter le marais et également le vidanger : oui non

Commentaires :

Quel(s) est (sont) le(s) type(s) d'écluse présentes dans votre/vos marais ?

- pierre
- béton
- les deux
- autre :

Pensez-vous avoir besoin de réhabiliter vos écluses: oui non

7. Vulnérabilité

Avez-vous déjà eu connaissance de problématiques d'inondation dans votre/vos marais ?

- oui non

Si oui, en quelle année et à quelle saison ou pour quel événement ? :

Commentaires :

À votre avis, les inondations sont provoquées par (plusieurs choix possibles) :

- la violence des intempéries : pluie importante, vent, etc.
- de forts coefficients de marée
- un défaut de fonctionnement de l'écluse (essaille)
- un niveau d'endiguement trop faible
- autre :

Ces inondations sont-elles :

- récurrentes
- rares et exceptionnelles

Quelles sont les principales conséquences de ces inondations ?

Commentaires :

8. Conclusion

Avez-vous des besoins spécifiques relatifs à la gestion des marais ?

Commentaires :

Souhaitez-vous nous faire part d'autres commentaires en complément ?

Commentaires :